



1005438801

DATE DEPOT : 2010-06-25
NUMERO DE DEPOT : 54388
N° GESTION : 1982B00786
N° SIREN : 323306670
DENOMINATION : FIDUGEST
ADRESSE : 16 rue d Athènes 75009 Paris
DATE D'ACTE : 2010/06/11
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

PF du MOG 10

TB

JTB 786

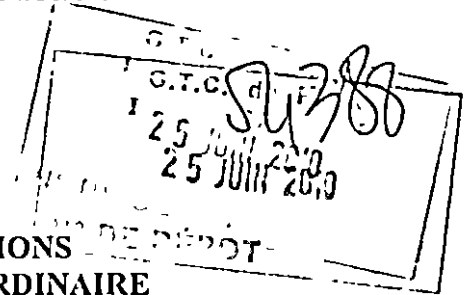
FIDUGEST

Société par actions simplifiée au capital de 130 000 euros

Siège social : 22 avenue de Friedland, 75008 PARIS

PARIS 323 306 670

PF du MOG 10



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 11 JUIN 2010**

Copie Certifiée Conforme

Le 11 juin 2010,
A 11 heures,

Les associés de la société FIDUGEST se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par lettre simple adressée le 27 mai 2010 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane GIBERT, en sa qualité de Président de la Société.

La Société FIDUGEST PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Stéphane GIBERT et Monsieur Alain FABRE, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Alain FABRE est désigné comme secrétaire.

Monsieur Jean-François MURCIA, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 2080 sur les 2080 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du président,
- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du président indiquant les motifs du transfert du siège social de la Société et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide de transférer le siège social du 22 avenue de Friedland, 75008 PARIS au 16 rue d'Athènes 75009 PARIS, et ce à compter du 11 juin 2010.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 16 rue d'Athènes 75009 PARIS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

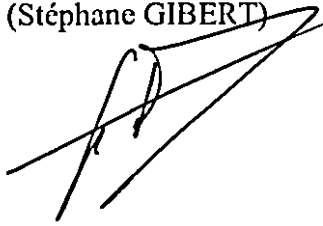
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les scrutateurs

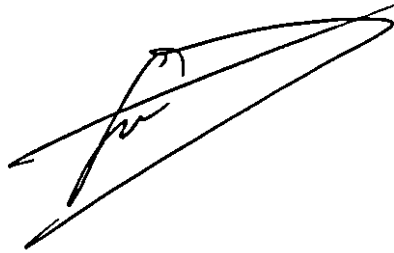
FIDUGEST PARTICIPATIONS
(Stéphane GIBERT)



Alain FABRE

Le Président

Stéphane GIBERT



Le secrétaire

Alain FABRE